

Compte rendu du conseil du 27 Juin 2024

Etaient présent: A. FERIOLI, D. SOLTANI, B. LEFEVRE, J. HERY, M. GERARD, M. GIRON, S. MENNUNI-THIEBLEMONT, MC. REICHART, JM. FAVAUT, R. MAILLARD, E. LOMBARD, JM. COLLARD, M. SIATKA, H. KIEFFER,

Etait absente avec pouvoir : M. MILLOT pouvoir à J. HERY

Secrétariat : S. DESSENANTE

Etaient absents : M. LACROIX, J. PLANTEGENET, A. EICHWALD, S. LEMAIRE,

Ordre du jour :

En préambule : Tirage au sort des jurés d'assises 2025

Madame DEMARE Ludivine

Madame KOUDLANSKI Sylvie

Monsieur MICHELOT Nicolas

Madame REISENBURSCH Jessy

Madame COLSON Marie

Madame BOS Dolorès

- Election du secrétaire de séance :
- Lecture du compte rendu du conseil 10 avril 24
- Renouvellement de la convention avec la poste,
- Validation de la répartition du capital social de l'AG de SPL XDEMAT,
- Subvention Saint Nicolas 2023 aux encrines et aux écoliers euvillois,
- Renouvellement de la ligne de trésorerie,
- Remboursement concession columbarium à madame ADAM,
- Participation conservatoire de musique de Commercy pour l'année 2024-2025,
- Subvention au Souvenir Français,
- Location de la parcelle du Clos Rimbaud au GAEC du Biogeval,
- Achat des parcelles ZB n° 18 et 19 sur madame Henriette DEMARCH ,
- Délibération du nouvel adressage des rues de nos villages,
- Validation du programme de travaux 2025 pour la FUCLEM,
- Validation de l'abandon de concession au cimetière de Vertuzey,

1- **Election du secrétaire de séance :** il sera proposé à REICHART Marie Christine d'être secrétaire de séance :

2- **Renouvellement de la convention avec la poste : annexe 1**

Notre convention est arrivée à terme, il faut donc procéder à la signature de la nouvelle convention : nous avons donc à choisir la durée de cette convention entre 1 et 9 années.

Le montant mensuel de l'indemnité est arrêté à 1 335.00€.

Le conseil propose 3 ans et de retenir les options complémentaires sachant que l'on fait uniquement la boîte aux lettres avec la poste de Commercy, et que l'on peut arrêter cette option comme on veut : unanimité

3- Répartition du capital de SPL XDEMAT : annexe 2

La Société SPL Xdemat a été créée en 2012 en vue de fournir aux actionnaires des prestations liées à la dématérialisation.

Avant l'assemblée générale du 28 juin 2024, chaque actionnaire que nous sommes doit délibérer sur la répartition du Capital. Aujourd'hui il est proposé au conseil de valider cette répartition. Validé à l'unanimité

4- Subvention saint Nicolas 2023 :

En 2023, les associations des ENCRINES et des ECOLIERS EUVILLOIS ont souhaité organiser en commun la Saint Nicolas.

Après nous avoir fourni les factures correspondantes les deux associations sollicitent la commune pour une participation. Le montant des factures s'élève à 486.90€. Il est proposé au conseil de participer et de plafonner l'aide à 250€. Proposition adoptée à l'unanimité

5- Renouvellement de la ligne de trésorerie :

Comme tous les ans à pareille époque, il est proposé de renouveler la ligne de trésorerie auprès du Crédit Mutuel. Cette ligne nous permet le cas échéant de pouvoir régler nos grosses factures de travaux avant d'en obtenir les subventions. 300 000€ pour 1 an au taux euribor 3 mois + 0.60de marge. Taux euribor 3.8871%. Proposition adoptée à l'unanimité

6- Remboursement d'une concession :

Lors du décès de monsieur ADAM, son épouse dans un premier temps, le 12 février 2024, avait pris une case au columbarium d'Euville, soit 700€. A l'usage, elle s'est rendu compte que ce n'était pas ce qu'elle souhaitait. Elle a donc repris une concession « CAVE-URNE ». Il est donc proposé de lui rembourser les 700€. Proposition adoptée à l'unanimité

7- Participation conservatoire de musique :

Pour cette année scolaire 2024-2025, la commission jeunesse, propose de reconduire notre participation au conservatoire de musique de Commercy, dans les mêmes conditions : moins de 18 ans et 15%. Proposition adoptée à l'unanimité

8- Subvention au Souvenir Français :

Par courrier en début d'année le Souvenir Français nous sollicite pour une subvention, afin de les soutenir dans leur mission d'entretien de la mémoire, de l'entretien des tombes de soldats, et de leur présence à nos manifestation patriotique. Il est donc proposé au conseil de leur octroyer la somme de 200€. Proposition adoptée à l'unanimité

9- Location d'une parcelle propriété de la commune au GAEC du BIOGEVAL.

La commune est propriétaire de la parcelle ZH n°8 lieudit le Clos Rimbaud à Euville. Cette parcelle est actuellement louée au nom de monsieur Jean

Marie PARISOT, membre du GAEC du BIOGEVAL, depuis le 1 janvier 1997. Ayant fait valoir ses droits à la retraite, il est proposé de renouveler et transférer cette location au nom du GAEC du BIOGEVAL pour une durée de 9 ans aux mêmes conditions financières. Proposition adoptée à l'unanimité.

10-Achat sur madame Henriette DE MARCH :

Dans le cadre de notre projet d'assainissement aux carrières, le scénario retenu est celui du raccordement du hameau au réseau collectif de Euville. Pour se faire, nous avons besoin d'un emplacement pour positionner le poste de refoulement. Les parcelles cadastrées ZB n°18 et 19 situées juste à l'entrée du hameau correspondent à notre besoin. Après discussion avec la propriétaire, il est possible d'acquérir l'ensemble de ce bien pour 25 000€, sachant qu'il sera possible de revendre ce que nous n'avons pas besoin.. Il est donc proposé au conseil de lancer l'acquisition de ce bien. Proposition adoptée à l'unanimité.

11- Adressage des rues : la loi du 22 février 2022 dite loi 3DS oblige les communes de moins de 2000 habitants à reprendre l'adressage complet des rues et des habitations. Ce travail étant réalisé nous devons le valider pour le mois de juin 2024.

- René MAILLARD attire l'attention sur le fait que EUVILLE et VILLE ISSEY compte chacun une rue Jeanne d'ARC et qu'il y a souvent des erreurs de courrier. Pour l'instant ne voyant pas de solution, il est proposé d'attendre le fait de cette publication sur un site nationale pour voir le retour sur la poste, les pompiers etc etc. proposition adoptée à l'unanimité

12-Programme de travaux rue de la Dixme :

Dans le cadre des travaux d'aménagement de la rue de Dixme à Aulnois, la FUCLEM nous demande une délibération justifiant notre volonté de réaliser les travaux d'enfouissement de réseaux fin 2024 début 2025. Proposition adoptée à l'unanimité

13-Abandon concession cimetière :

Le cimetière de Vertuzey étant ceint de murs ne permet plus d'inhumation si nous ne procédons pas à la récupération de concessions abandonnées. Après enquête selon la réglementation, il est proposé aujourd'hui d'accepter les abandons de concessions suivantes :

N°10 : ex CHAUMET éteinte depuis 2014,

N°37 : ex GERARDIN René éteinte depuis 2011,

N°41 : ex FALQUE éteinte depuis 2011,

N°51 : ex ANTOINE Marius éteinte depuis 2010,

N°56 : ex ALBERT éteinte depuis 2010,

N°71 : ex SCHOULER éteinte depuis 2020.

Proposition adoptée à 13 pour et deux abstentions

14- Tarification pour la mise à disposition de tables et de bancs de brasserie propriété de la commune : le maire informe que nous sommes

de plus en plus souvent contacté pour du prêt de tables et de bancs de brasserie. Afin de réguler cela il est proposé de mettre un tarif de mise à disposition. Il est proposé au conseil une mise à disposition gratuite pour les associations euilloises, de faire une mise à disposition uniquement pour les habitants d'Euville et ce à raison d'un forfait de 10€. Proposition adoptée à l'unanimité.

15- Divers néant

Le rapporteur